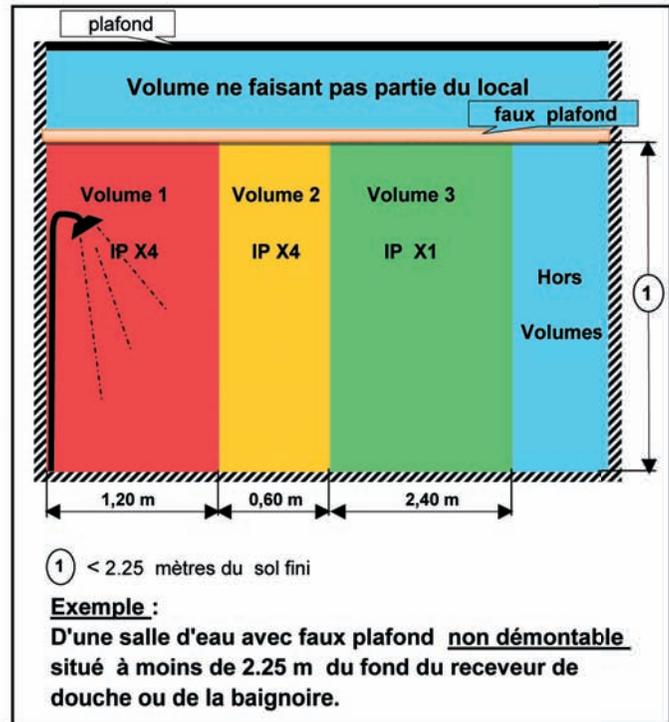
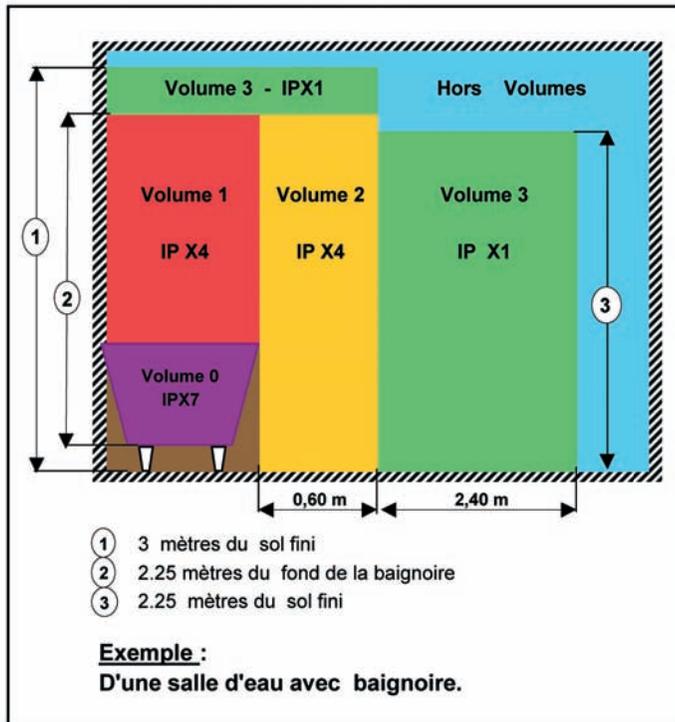


# CLASSIFICATION DES VOLUMES

Pour toutes installations dans une salle d'eau se conformer impérativement à la norme :

**NFC 15-100** (décembre 2002 et sa mise à jour de juin 2005).

**NFC 15-100/A2** (novembre 2008).



## VOLUME 0

C'est le volume intérieur de la baignoire ou du receveur de douche.

**Sont autorisés les luminaires IPX7 de classe III - 12 volts en courant alternatif ou 30 volts en courant continu alimentés en TBTS.**

L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

## VOLUME 1

C'est le volume au-dessus du volume 0 et à 2.25 m au dessus du sol fini ou du fond de la baignoire si celui-ci est au dessus du sol fini.

**Sont autorisés les luminaires IPX4 de classe III - 12 volts courant alternatif ou 30 volts courant continu alimentés en TBTS.**

L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

## VOLUME 2

C'est le volume délimité d'une part par la surface à génératrice verticale extérieure du volume 1 et une surface à génératrice verticale parallèle située à 0.60m de la première. D'autre part par le sol et le plan horizontal aligné sur le haut du volume 1.

**Sont autorisés, les luminaires IPX4 de classe II - 230 volts et les luminaires autorisés en volume 1.**

L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

## VOLUME 3

C'est le volume délimité d'une part, par la surface à génératrice verticale extérieure du volume 2 et une surface parallèle à la génératrice verticale située à 2.4 m de la première. D'autre part, par le sol et le plan horizontal situé à 2.25 m au dessus du sol. Le volume situé au-dessus des volumes 1 et 2 jusqu'à une hauteur de 3 m au dessus du sol est un volume 3.

**Sont autorisés, les luminaires IPX1 de classe I - 230 volts et les luminaires autorisés en volume 1 et 2.**

## HORS VOLUMES

C'est le volume situé en dehors des volumes 0, 1, 2 et 3.